

CGT DS Smith S^t Just
10 rue Auguste Bonamy
60130 S^t Just en Chaussée
cgt dssmith60@outlook.fr
www.cgt dssmith60.fr

Accord temps de travail : Signature y-aura-t-il ?

Une nouvelle réunion portant sur l'accord temps de travail s'est tenue mardi 16 décembre 2025 à 9h00. Si la direction pensait avoir, de façon unilatérale, mis un terme aux négociations, la **CGT** DS Smith S^t Just en a décidé autrement.

Les dernières revendications au combien légitimes portaient sur le maintien des 2 jours de fractionnement et la signature de l'accord PP pour 3 ans avec une clause prévoyant une négociation dans les meilleurs délais avec un nouvel accord qui se substituerait à l'ancien s'il répondait aux attentes des salarié.es.

Durant ces négociations, la **CGT** DS Smith S^t Just aura su être force de propositions, à l'écoute mais aura su aussi taper du poing sur la table lorsque cela était nécessaire.

Pour débloquer la situation, la **CGT** DS Smith S^t Just avait adressé un mail à la direction avec copie au PDG France. Force est de constater que cette démarche n'aura pas complètement porté ses fruits mais la direction accepte 2 ans pour notre accord PP si signature de l'accord temps de travail

C'est dans ce cadre que notre organisation syndicale donnera sa réponse au plus tard le lundi 22 décembre 2025.

La **CGT** DS Smith S^t Just vous fera part de sa position dès lors qu'elle se sera positionnée.

La CGT DS Smith S^t Just.